



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture du Calvados

Synthèse du séminaire


« Identifier les facteurs clés de succès, pour un accompagnement de proximité vers l'emploi des habitants en Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville »

Préfecture du Calvados

Le 16 février 2018



Programme de la journée

 **9h30 – 10h00 :**

Accueil des participants

 **10h00 – 10h30 :**

Ouverture du séminaire en séance plénière par M. Stéphane GUYON - Secrétaire général de la Préfecture

 **10h30 – 11h30 :**

Ateliers en sous groupes première séquence : « Identification des freins relatifs à l'accès à l'emploi »

Exemples de thèmes abordés :


Quels sont les freins constatés à l'accès à l'emploi en QPV ?

S'agit-il de freins structurels, organisationnels ou humains ?

Quelles sont nos représentations ? Sont-elles réellement en adéquation avec les freins réels ?

La mise en relation avec les publics est-elle pertinente et adaptée ?

Quels sont les freins structurels qui compliquent cet accès à l'emploi ?

 **11h30 – 13h00 :**

Déjeuner.

 **13h30 – 15h30 :**

Atelier en sous groupes seconde séquence : « Identification des leviers de résolution et des facteurs clés de succès permettant d'optimiser l'accompagnement vers l'emploi »

Exemples de thèmes abordés :

Quelles sont les pratiques professionnelles les plus efficaces permettant d'accompagner les habitants des QPV vers l'emploi ?

L'accompagnement individuel et la proximité sont-ils des clés incontournables de réussite ?


Comment adapter au mieux cet accompagnement, en prenant en compte les spécificités humaines et structurelles des QPV ?

 **15h30 – 16h00 :**

Pause

 **16h00 – 16h20 :**

Restitution des ateliers en séance plénière

 **16h20 – 16h30 :**

Clôture de la journée



Éléments de préambule

Des éléments de contexte favorables...

La Circulaire du 22 décembre 2017 relative à l'association des parties prenantes à la co-construction de la politique de la ville précise un certain nombre d'orientations prioritaires, parmi lesquelles, « La mobilisation des forces vives des territoires pour les quartiers prioritaires ».

L'objectif est ainsi de mobiliser des temps collectifs de production, visant à faire remonter des informations à l'échelon national, afin d'alimenter sur un plan qualitatif, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

Un enjeu stratégique majeur pour les acteurs locaux...

Ces éléments de contexte représentent une formidable opportunité pour les acteurs institutionnels et associatifs du Calvados. Opportunité de s'inscrire dans une démarche de réflexion collective, opportunité de faire évoluer les pratiques professionnelles, nous permettant de mieux orienter nos réponses pour un accompagnement vers l'emploi plus efficace et plus efficient. Ce séminaire représente aussi et surtout une formidable opportunité de faire connaître et reconnaître au niveau national, un savoir-faire et une compétence à forte valeur sociale ajoutée.

Il s'agit donc là d'un enjeu majeur pour celles et ceux qui dans notre département, se mobilisent dans un accompagnement de proximité vers l'emploi.

Une thématique forte pour les acteurs du département...

La thématique de l'accompagnement de proximité vers l'emploi est ainsi à la fois forte, porteuse de sens, mobilisatrice et fédératrice. Les initiatives développées dans le département du Calvados revêtent un caractère novateur, et démontrent une réelle efficacité, qui mérite d'être connue. Elle permet en outre d'élargir le champ de la réflexion et favorise une approche globale, fondée à la fois sur les individus, le territoire... en abordant de fait des thèmes connexes tels que les représentations, la mobilité, la formation professionnelle...



Discours introductif – M. Stéphane Guyon, Secrétaire général de la Préfecture du Calvados

Dans son discours du 14 novembre dernier, le Président de la République a délivré des informations relatives au plan de mobilisation générale autour de la politique de la ville.

Il a, à cette occasion, annoncé deux objectifs majeurs :

- Remettre la République au cœur des quartiers et y ramener le droit commun, afin que les habitants bénéficient des mêmes droits et services qu'ailleurs ;
- Favoriser l'émancipation de leurs habitants, la mobilité et l'insertion par l'éducation et l'emploi, pour un égal accès de tous aux opportunités.

A ce stade, outre le rappel de la nécessaire mobilisation des crédits de droit commun au bénéfice des quartiers, **le 1^{er} objectif fondamental pour la réussite de la nouvelle impulsion donnée à la politique de la ville est de réduire l'écart de taux de chômage entre les quartiers et la moyenne nationale sur la durée du quinquennat.** Cette priorité doit d'ailleurs se concrétiser par un engagement de 20 % des crédits spécifiques de la politique de la ville sur le pilier « développement économique et emploi ».

Plus récemment, la circulaire du 22 décembre 2017 émise par le CGET et relative à l'association des parties prenantes à la co-construction de la politique de la ville précise un certain nombre d'orientations prioritaires, parmi lesquelles la mise en place de rencontres thématiques sur des thèmes forts, porteurs de sens, et correspondants aux orientations prioritaires de la politique de la ville.

Les rencontres organisées doivent être l'occasion de faire remonter des actions concrètes innovantes et récentes qui ont fait leur preuve et qui pourraient être reproduites ainsi que les premières leçons à tirer du déploiement des contrats de ville, à mi-mandat : avancées, limites et propositions d'évolution.

C'est au regard de ces priorités clairement affichées que les acteurs « Etat » de la Politique de la Ville du Calvados ont souhaité organiser un séminaire visant à « Identifier les facteurs clés de succès pour un accompagnement de proximité vers l'emploi des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville ».



Le thème de l'accompagnement vers l'emploi des habitants des QPV a été retenu, pour plusieurs raisons :

- Il est thème porteur de sens, et fédérateur ;
- La problématique de l'emploi permet d'aborder des thématiques connexes, plus globales, telles que la formation, la mobilité, mais aussi les représentations sociales, etc.
- Mais aussi car cette thématique de l'accompagnement vers l'emploi correspond à un véritable savoir-faire des acteurs du territoire ; un savoir-faire qu'il est important de reconnaître et de valoriser au plan national. Il s'agit là d'un enjeu stratégique majeur.

Intérêt et objectifs stratégiques du séminaire :

- Faciliter l'interconnaissance entre réseaux professionnels ;
- Favoriser l'échange de pratiques au niveau local ;
- Faire remonter des informations au niveau national ;
- Contribuer à la reconnaissance et à la valorisation des actions et initiatives développées sur le territoire du Calvados.



Quelques chiffres clés pour mieux comprendre le département du Calvados

Au 3ème trimestre 2017, on compte 15 812 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) de catégorie A sur les 50 communes que comptent la communauté urbaine Caen la mer. C'est un volume en léger recul sur les 12 derniers mois (-0,2% sur Caen la mer).

Le repli du chômage est plus fort en Normandie (-1,1%) ou en France métropolitaine (-0,6%).

Si la situation des jeunes face au chômage poursuit son amélioration (-2%), celle des seniors continue à se dégrader (+1,5%).

Le chômage de longue et très longue durée poursuit sa progression (respectivement +3% et +1,9%).

Les signaux emploi sont plutôt au vert ce trimestre, laissant entrevoir une amélioration de la situation économique.

Tout d'abord, la croissance de l'emploi salarié sur Caen la mer se poursuit (+1,2% en un an). Les offres d'emploi font de nouveau un bond ce trimestre (+50,6% sur les 12 derniers mois) et l'activité intérimaire, indicateur avancé de la reprise, enregistre une nouvelle hausse dans le Calvados (+10,1%), dopée par un fort recours dans l'industrie. Les suppressions d'emploi (dans le cadre de procédures de plus de 10 salariés) sont réduites de 38,5% par rapport à l'an dernier.

Source : MEFAC

Démographie

691 670 habitants en 2014

124,4 habitants au km² (contre 111 habitants au km² en moyenne en France métropolitaine)

300 280 ménages en 2013

Territoire

5 548 km² de superficie, soit 1 % du territoire national

120 kilomètres de côtes

538 communes, dont 6 de plus de 10 000 habitants

17 intercommunalités

Économie

3 8 014 entreprises actives

4 349 entreprises créées

2 578 industries

11 664 entreprises commerciales, de transport, d'hébergement et de restauration

23 095 établissements de services non financiers

6 660 exploitations agricoles en 2010

Emploi - Chômage

Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2014 : 276 310

Dont part de l'emploi salarié au lieu de travail en 2014, en % : 87,1

Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2014 : 72,4 %

Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2014 : 13,0 %

Sources :

Chiffres clés du Conseil départemental du Calvados
Insee, RP2009 et RP2014 exploitations principales en géographie au 01/01/2016



Fiche de synthèse des ateliers

Problématique	Un environnement institutionnel complexe...
Freins	<p><u>Multiplication de l'offre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés à se repérer dans une constellation d'acteurs (notion de maquis institutionnel), et difficultés à identifier le « qui fait quoi » ; ▪ Soucis de visibilité des certains acteurs institutionnels : des organismes de formation nombreux mais peu connus pour certains ; ▪ Morcellement de l'information, des dispositifs ; <p><u>Accès à l'information :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés d'accès à l'information sur la formation et l'emploi, notamment lorsque l'information n'est disponible que sur format numérique (fracture numérique) ; ▪ Difficultés d'accès à l'information; ▪ Accès aux outils numériques, maîtrise des usages numériques ; ▪ Mise en relation offreurs et chercheurs d'emploi ; <p><u>Adaptation et diffusion de l'information en fonction des cibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés pour les acteurs institutionnels à diffuser une information de manière efficace et efficiente vers les publics cibles (difficultés pour les acteurs institutionnels de donner une information précise dans un langage adapté à la cible ; difficultés à identifier les bons relais de diffusion de l'information) ; ▪ Difficultés à comprendre l'information ; ▪ Méfiance relative vis-à-vis d'une information délivrée directement par l'institution → Nécessité de passer par des prescripteurs intermédiaires.
Leviers de résolution	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Besoin d'un interlocuteur unique (ou a minima d'une alliance d'acteurs maîtrisant l'offre mobilisable (qui fait quoi comment ?) ; ▪ Centralisation des informations ; ▪ Nécessité d'aller vers (espace relais, permanence visible accessible sur les quartiers), renforcement de la présence sur les territoires → démarche proactive ; ▪ Instaurer un cadre de suivi/liaison des bénéficiaires, partagé par l'ensemble des intervenants ; ▪ Appui sur un réseau de « prescripteurs intermédiaires », relais des informations institutionnelles au plus près des cibles / Favoriser la communication indirecte ;



	<ul style="list-style-type: none"> Inscrire sa présence territoriale sur le long terme, de manière à créer une relation de confiance avec les publics cibles ;
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none"> Cohérence et complémentarité des acteurs institutionnels ; Accompagnement à la fois humain et financier des bénéficiaires ; Etablir une relation humaine entre accompagnateurs et publics accompagnés ; Un suivi individualisé des publics bénéficiaires ; Une relation de proximité ; Adapter ses modalités de communication, tant sur le fond que sur la forme ; Une information qui se doit d'être accessible, simple et adaptée ;
Des pistes à imaginer	<ul style="list-style-type: none"> Etablir une cartographie simple et actualisée des différents acteurs et de leurs niveaux d'interventions ; Formaliser des outils de suivi partagés par l'ensemble des acteurs institutionnels ; Etablir des réseaux de prescripteurs intermédiaires, de relais de l'information... au plus près des cibles (clubs de sport, associations de jeunesse et d'éducation populaire, etc.) ; Multiplier les points d'accès au numérique en accompagnant les habitants dans leur utilisation ;
Outils et ressources	<p>Site internet de présentation des (correspondants solidarité emploi) CSE : http://www.mefac.fr/web/cse.html</p> <p>Site internet Point d'Insertion par l'Accueil et la Formation (PIAF) : http://www.parents-toujours.info/PIAF-Point-Insertion-Accueil-Formation-Caen</p> <p>Site internet du plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) : http://www.mefac.fr/web/plie.html</p>



Problématique	La mobilité...
Freins	<p><u>Mobilité individuelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Barrières psychologiques à la mobilité ; ▪ Accès au permis (difficultés financières ; difficultés de compréhension) ; ▪ Difficultés financières permettant d'assumer une voiture (coûts d'assurance, carburant, etc.) ; ▪ Difficultés à se repérer dans l'espace hors QPV ; <p><u>Transports en commun :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tarifs des transports en commun ; ▪ Horaires non coordonnés avec les transports en communs ; ▪ Sentiment d'insécurité durant le trajet, notamment pour les horaires de travail nocturnes ;
Leviers de résolution	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'une plateforme mobilité proposant une offre globale et intégrée (freins psychiques et financiers) ; ▪ Mise en place d'autoécoles solidaires à étendre à l'ensemble des territoires du département → tarifications et méthodologies d'apprentissages adaptées aux spécificités des publics ; ▪ Mise en place de garage solidaire (entretien facilité du véhicule + autonomie) ▪ Développement d'un réseau d'entraide, facilitant notamment le co-voiturage ; ▪ Gratuité des transports en commun pour certains publics, et sous certaines conditions ; ▪ Créer des facilités permettant l'acquisition de véhicules (accès au crédit, etc.) ; ▪ Elargir les critères d'entrée dans les dispositifs d'aide à la mobilité ; ▪ Faciliter l'accès entre les QPV et les différents services (circuit raccourci) ; ▪ Améliorer l'information (offre existante, de manière adaptée) ;



Facteurs clés de succès	<u>Adaptation de l'offre aux spécificités des publics :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adaptation tarifaire ; ▪ Adaptation pédagogique individualisée ; ▪ Elargir l'offre en proposant différents moyens de mobilité, adaptée aux situations individuelles et aux spécificités du territoire ; ▪ Proposer une offre de proximité ;
Des pistes à imaginer	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'implantation d'auto-écoles et de garages solidaires ; ▪ Expérimenter de nouvelles formes de pédagogies d'apprentissage du permis de conduire en les adaptant aux besoins individuels des personnes ; ▪ Etablir une bourse du covoiturage ; ▪ Adapter les réseaux de transports, en privilégiant la dimension mobilité « lieu de vie / lieu d'exercice professionnel » ; ▪ Ouverture 7/7 et H24 des transports en commun, afin de faciliter l'accès à des emplois aux horaires atypiques ;
Outils et ressources	Plateforme mobilité : http://www.mobilite-caenlamer.fr/



Problématique	Des représentations individuelles et sociales...
Freins	<p>Estime de soi et représentations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Perte de confiance en soi (« culture de l'échec ») ; ▪ Difficultés à se sentir compétent pour chercher un emploi ; ▪ Méconnaissance et représentation erronée du marché du travail ; ▪ Santé mentale et physique inadaptée aux exigences du marché du travail ; ▪ Absence de figures d'identification / ne permet pas d'entrevoir le monde professionnel comme un facteur de réalisation et d'accomplissement individuel ; ▪ Absence de réseau personnel / capital social ; <p>Maîtrise des codes sociaux et langagiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance de la langue française (publics allophones) ; ▪ Langage inadapté à la recherche d'emploi ; ▪ Compétences sociales inadaptées aux exigences du milieu professionnel ; <p>Phénomènes de discriminations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Stigmatisation de certains publics cibles ; ▪ Discrimination (notamment discriminations à l'adresse) ; ▪ Prégnance de certaines discriminations liées à l'âge ;
Leviers de résolution	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dispositifs individualisés d'accompagnement vers l'emploi des habitants en QPV ; ▪ Mise en place de « cellules emploi de proximité » au sein des QPV ; ▪ Mise en œuvre de dispositifs expérimentaux tels « territoire Zéro chômeurs de longue durée » ; ▪ Mise en œuvre de temps d'informations sur l'emploi, visant notamment à faire évoluer les représentations (ex : Théâtre forum sur les thématiques de l'emploi et de l'insertion professionnelle) ; ▪ Valorisation de trajectoires de réussite individuelles (ex : Nos quartiers ont du talent) ;
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la co-construction des parcours individuels ; ▪ Elargir le diagnostic réalisé sur les personnes cibles, en prenant en compte leurs qualifications, leurs représentations, leurs compétences sociales, leurs capacités d'apprentissage, leurs appétences... et non uniquement le niveau de diplôme ; ▪ Individualisation des méthodologies d'accompagnement ; ▪ Inscrire l'accompagnement dans la durée et la proximité ; ▪ Innovation sociale permanente ;



	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer la valorisation individuelle comme principe pédagogique ;
Des pistes à imaginer	<p><u>Expérimentation et innovation sociale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Reproduction et essaimage de l'expérimentation « Territoire Zéro chômeur longue durée » ; ▪ Structurer et animer une plateforme d'échanges de compétences ; ▪ Développement du tutorat et du parrainage ; ▪ Proposer des temps spécifiques de préparation aux entretiens d'embauche ; <p><u>Valorisation / communication :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mieux travailler sur l'image des quartiers, notamment en développant des partenariats médias de proximité afin d'assurer une couverture régulière et valorisante de l'actualité en QPV ; ▪ Etablir un système de communication positive et valorisante ; ▪ Proposer aux jeunes des activités / actions valorisantes ; ▪ Mieux communiquer sur la diversité des champs professionnels ; <p><u>Lutte contre les discriminations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Structurer un réseau d'entreprises signataires d'une charte départementale de lutte contre les discriminations / charte élargie aux PME / PMI ; ▪ Expérimenter le CV anonyme, les recrutements à l'aveugle, etc. ;
Outils et ressources	<p>Aide à la création d'entreprises en QPV : http://www.citeslab.fr/grand_public/</p> <p>Territoire zéro chômeur longue durée : https://www.tzclld.fr/</p>



Problématique	L'adéquation emploi / formation...
Freins	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible niveau de qualification initiale → Peu d'emploi peu qualifiés ; ▪ Inadéquation des formations au regard de l'offre d'emplois sur le territoire ; ▪ Absence de relations structurées entre le monde de l'entreprise / structures employeuses et les professionnels institutionnels de l'emploi / acteurs institutionnels de l'éducation et de la formation ;
Leviers de résolution	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Grande vigilance dans la mise en œuvre de la clause locale d'insertion (ex : travaux sur le tramway à Caen) ; ▪ Travailler sur l'orientation (stage de 3ème en en revoyant les modalités pour donner plus de visibilité à certains métiers, notamment ceux qui recrutent) ; ▪ Multiplication des temps de rencontre entre acteurs (forums de l'emploi ; temps de communication sur l'entrepreneuriat, etc.) ; ▪ Ouverture progressive vers le monde de l'entreprise ; ▪ Assurer une meilleure formation continue des responsables de l'orientation ; ▪ Promotion de métiers nouveaux (métiers en tension)
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarche proactive renforcée en direction des personnes en recherche d'emploi ; ▪ Travailler sur l'acquisition de compétences sociales / professionnelles autant que de diplôme ; ▪ Optimisation de la diffusion de l'information sur l'emploi ; ▪ Valorisation du parcours de l'élève et un suivi renforcé de leur choix d'orientation ;



Des pistes à imaginer	<p><u>Relation Etat / entreprises :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir un cadre de relation / favorisant les échanges permanents entre Etat (dont acteurs institutionnels de la formation et Education Nationale) et entreprises ; ▪ Développer particulièrement les événementiels permettant la rencontre avec les partenaires économiques ; ▪ Structurer un réseau d'entreprises partenaires de l'insertion (ex : conventions privilégiées pour l'accueil de stages de troisième) ; ▪ Formaliser un module permettant de calculer le bénéfice économique d'une reprise d'activité versus statu quo ; ▪ Etablir un système de veille permanente sur les évolutions du marché du travail, et ainsi mieux anticiper sur les secteurs amenés à recruter ; <p><u>Ecole :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Structurer un réseau de « référent parcours » au sein des écoles, permettant d'établir un suivi durable et continu des élèves ; ▪ Ouvrir les écoles hors temps scolaire à d'autres acteurs de la vie sociale, afin que les écoles deviennent des lieux de vie totalement intégrés à leur environnement (ex : ouverture aux associations, associations sportives, café des parents, etc.) ; ▪ Promotion de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
Outils et ressources	<p>Outils d'observations emploi et formation : http://www.mefac.fr/web/observatoire.html</p> <p>Données INSEE – Calvados : https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=DEP-14</p>



Problématique	L'environnement social et familial...
Freins	<p><u>Structure familiale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mères isolées (besoins de modes de gardes notamment en cas d'horaires décalés) ; ▪ Environnement familial non propice (absence de modèles de référence, parentalité complexe, etc.) ; ▪ Représentation par rapport à la place du travail (reproduction du schéma parental) ; ▪ Isolement social, absence de capital social ; <p><u>Attractivité de l'emploi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rentabilité économique incertaine d'un retour à l'emploi via un emploi précaire (temps partiel) versus l'économie parallèle ou le statu quo ; ▪ Statut administratif incompatible avec l'accès à l'emploi (demandeurs d'asile, personnes âgées, etc.) ; <p><u>Conditions de vie dégradées (logement notamment) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Addiction, souffrance morale ; ▪ Découragement ; ▪ Difficultés d'apprentissage non repérées ;
Leviers de résolution	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Espaces d'accompagnement à la parentalité au plus près des lieux de vie ; ▪ Valorisation des trajectoires individuelles ;



Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valorisation de l'individu ; ▪ Instaurer une démarche de progression et de réussite ; ▪ Individualisation des méthodes de résolution et d'accompagnement ;
Des pistes à imaginer	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail sur l'image des quartiers (mobilisation des média, présentation de parcours de réussite) ▪ Valorisation de la « valeur travail » ; <p><u>Garde d'enfants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement de crèches solidaires : amplitude horaire accrue / dispositifs d'urgences H 24 / adaptabilité permettant notamment de répondre favorablement aux propositions de travail temporaire ; ▪ Développement des réseaux d'entraide et de solidarité ; <p><u>Logement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Logement : système de caution solidaire, qualité du logement
Outils et ressources	Caf Calvados : http://www.caf.fr/allocataires/caf-du-calvados/actualites



Pilotage et coordination : Préfecture du Calvados et Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) du Calvados
Partenaires associés : DIRECCTE du Calvados / Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Agglomération Caennaise (MEFAC)

Contact et informations complémentaires : loic.lecanu@calvados.gouv.fr

